

# KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES VENDREDI 23 AOÛT 2024

### MEMENTO

**PERMANENCE DES ELUS** : le samedi de 10h00 à 12h00.

**MAIRIE** : lundi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mardi : 8h30 / 12h30 - Fermée l'après-midi, mercredi 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi de 10h00 à 12h00. Tél. : 02.98.25.52.43. Site internet : <https://mairie-kernilis.bzh/>. **ASTREINTE** : 06.85.03.56.99.

**AGENCE POSTALE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00, samedi de 10h00 à 11h45 (**les 1<sup>er</sup> et 3<sup>èmes</sup> samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.37.

**BIBLIOTHEQUE** : Horaires d'ouverture : lundi : 13h45 – 16h45, mardi : 13h45 – 16h45, mercredi : 10h30 – 12h00 et 14h00 – 18h00, jeudi : 13h45 – 16h45, samedi : 10h30 - 12h00. Tél. : 02.98.25.20.34.

**MEDECIN** : En cas d'urgence, faire le 15.

**INFIRMIERE** : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.

**PHARMACIE** : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.

**CABINET DE KINESITHERAPIE** : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.

**TAXI** : « AT TAXI », KERNILIS. Tél. : 06.45.74.92.24. « L'ARMORICAINE TAXI », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.

**PRESSE** : Correspondant Le Télégramme : M. JACQ Michel au 06.81.53.54.81, mail : micheljacq.tel@gmail.com. Correspondant Ouest France : M. PAILLER Jean-Paul au 06.80.62.03.34 ou mail : jeanpaul.pailler@orange.fr

**ADMIR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H**, 5, Place Alain Poher – 29260 PLOUDANIEL – 02.29.62.61.69.

**AMADEUS AIDE ET SOINS** Tél : 02.98.21.12.40. Mail : contact@amadeus-asso.fr.

**CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE** : Renseignement et prise de RDV, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02.

**REPAM** (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : Contact : Isabelle LE BORGNE, Éducatrice de Jeunes Enfants : 06 47 82 78 48 - repamdeslegendes@gmail.com.

### COMMUNE

#### RAPPEL : CHIENS EN DIVAGATION

En vertu de l'article L.211-23 du code rural et de la pêche maritime (CRPM) est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître :

- s'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci,
- s'il est hors de portée de tout instrument sonore permettant son rappel,
- s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Seuls les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie (american staff, mastiff, tosa et rottweiler) **doivent obligatoirement** être tenu en laisse et porter une muselière.

#### PERMANENCES DES ELUS

**Samedi 31 août** : Sandra ROUDAUT, Yvonne LE ROUX.

**Samedi 7 septembre** : Laurent JESTIN, Audrey LE MESTRE.

#### ÉTAT CIVIL



Mariage de **Cécile BÉGOC** et **Raphaël BLIGNY**.  
Félicitations aux mariés.

## REPAS DU CCAS

Le CCAS organise son repas annuel le **dimanche 6 octobre** à 12h00 à la salle polyvalente de Kernilis. Toutes les personnes de plus de 65 ans ainsi que leur conjoint sont invitées (participation de 10 € pour les moins de 65 ans). Des invitations personnelles vous seront distribuées dans vos boîtes aux lettres.

> Réponse souhaitée en mairie pour le 18 septembre au 02 98 25 52 43.

## COMMÉMORATION DES 80 ANS DU DÉBARQUEMENT



Organisée par l'association Anim'Ton Bourg  
Les 7 et 8 septembre à l'ancienne mairie

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations sportives et culturelles aura lieu le **samedi 7 septembre** à la salle polyvalente de **10h00 à 12h00**.

## DÉMARCHAGE A DOMICILE

La société Geothermeco, pour le compte du fournisseur d'énergie ENGIE, réalise **jusqu'au 31 août** une campagne de démarchage à domicile sur la commune. Elle sera amenée à proposer des offres de contrat d'énergie et de services liés à l'énergie.



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniez Lesneven Aod Ar Mojennoù

Tél. : 02.98.21.11.77  
Site : [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)

## TRÉTEAUX CHANTANTS : MISE EN VENTE DES BILLETS DEPUIS LE 5 AOÛT

Le plus connu des concours de chant revient à Lesneven le 16 octobre prochain à Kerjézéquel. Gilles Servat est l'invité d'honneur de cette 12<sup>ème</sup> édition des Tréteaux chantants de la Côte des Légendes. Les billets sont **disponibles à la vente depuis le 5 août** au tarif de 5 €. Rendez-vous à l'office de tourisme de Lesneven.

## UN STAND SUR LA MOBILITÉ A LA GRANDE BRADERIE DE LESNEVEN

Avec son kiosque mobilité, la CLCL vous donne rendez-vous le **samedi 31 août** à la grande braderie de Lesneven. L'occasion pour vous de vous informer sur les solutions de déplacements proposées sur le territoire et de découvrir le service « V-Légendes » de la CLCL comprenant la location de vélos électriques et de stationnements adaptés.

## RÉCUPÉRER VOTRE KIT D'ÉCONOMIE D'EAU

Le Département du Finistère offre des kits d'économie d'eau aux habitants. Chaque kit contient 3 mousseurs pour robinets et 1 réducteur de débit pour la douche, permettant de réduire la consommation d'eau jusqu'à 40 %.

Récupérez le vôtre à l'Hôtel communautaire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes auprès du service eau et assainissement. L'offre est valable dans la limite des stocks disponibles (720 kits pour la CLCL).



## MAISON DE L'EMPLOI / FRANCE SERVICES

12 Boulevard des Frères Lumière 29260 LESNEVEN

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h30

Le vendredi : 8h30 – 12h00 et de 13h30 – 16h30

## VOUS PROPOSE :

**L'atelier visa numérique Bretagne à partir du 12 septembre** les jeudis à 20h00 et les vendredis de 10h00 à 12h00.

Pendant 5 semaines venez apprendre les bases de l'ordinateur (souris, clavier, e-mail, navigation internet...) Gratuit et ouvert à tous.

> Inscriptions au 02 98 21 13 14 ou à [accueil@maison-emploi-lesneven.fr](mailto:accueil@maison-emploi-lesneven.fr).

## EMPLOI

**La société Huitres Le-Cha** recherche deux ouvrier(ères) ostréicoles, motivés et dynamiques à plein temps. A pourvoir **début septembre**. CDD ou CDI selon profil. Contact à [rh.huitres.le-cha@outlook.fr](mailto:rh.huitres.le-cha@outlook.fr) ou au 06 79 36 65 28.

**Le club informatique « clic formation »** vous propose une journée portes ouvertes et inscriptions, **samedi 7 septembre** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, au local du club 4 bis, ZA de Kerduff au Folgoët. Contact au 06 21 90 14 55 ou au 06 09 64 44 34.

**Brest Métropole** recherche des jardinier(ères) des espaces horticoles et naturels à plein temps. Permis B indispensable. Dépôt des candidatures avant le **20 septembre**. Renseignements au 02 98 34 31 47 ou au 02 98 33 57 77.

**L'IRÉO de Lesneven** propose, en partenariat avec la Sica, l'Anefa et France Travail, une formation **d'agent de conditionnement d'endives du 30 septembre au 25 octobre**. 12 postes seront à pourvoir au sein de la SAS Côte des Légendes à Plounéour-Brignogan-Plages. Contact au 02 98 83 79 02.

**Recherche personnes pour la saison d'endives**. Poste à pourvoir fin septembre pour environ 8 mois. Contact au 06 76 49 40 95.

## COMMERCE

**BAR TABAC ÉPICERIE L'HERMINE** : horaires d'ouverture :

- **Jusqu'au dimanche 25 août**, de 6h45 à 13h30.
- **Du lundi 26 août au dimanche 1<sup>er</sup> septembre** : Lundi, mardi, mercredi de 6h45 à 13h30 et de 16h30 à 20h00. Jeudi de 6h45 à 13h30 et de 16h30 à 21h00. Vendredi de 6h45 à 1h00 en continu. Samedi de 7h30 à 21h00. Dimanche de 8h00 à 13h30.

## DIVERS

**Le Comité d'Animation Le Folgoët** organise le **samedi 24 août** sa soirée musicale « Du son dans les z'oreilles » de 18h00 à 1h00 sur la place des pardons au Folgoët. Gratuit. Buvette et restauration sur place.

**L'association Avel Deiz** organise un Fest Deiz sur le site de Meneham à Kerlouan **dimanche 25 août** à partir de 15h00.

**Les conteurs de la nuit** : dernière soirée de l'été, **lundi 26 août** : balade contée sur le bord de mer. Départ à 20h30 à la Chapelle St Egarec à Kerlouan. Sur réservation. Tarif 5€ à partir de 12 ans. Contact et inscription sur facebook ou au 06 07 41 41 70.

**L'association Familles de la baie** vous propose pour la saison 2024 – 2025 une multitude d'activités (accompagnement à la scolarité, des cours de yoga, qi-gong, cuisine, tarot, chorale) ... Inscriptions le **samedi 31 août** de 9h30 à 13h00 à la salle Roger Calvez à Plouider. Renseignements au 06 95 21 95 98 ou à [famillesdelabaie@gmail.com](mailto:famillesdelabaie@gmail.com).

**Club de Tennis de Table du Folgoët Lesneven** : vous pouvez dès à présent nous contacter au 06 25 84 39 45 ou au 06 60 66 37 89. Les signatures de licences se feront le **samedi 31 août de 10h00 à 12h00**, salle du Trégor au Folgoët et le **samedi 7 septembre** de 10h00 à 16h00, lors du Forum des Associations à la salle René Bodénès à Lesneven.

**Recyclerie « légend'R »** : ne jetez plus vos vieux vélos. Apportez-les à la recyclerie « légend'R » à Lesneven (zone d'activités de Gouerven), où ils seront remis en état. Ils retrouveront une nouvelle vie et seront proposés à d'autres personnes, notamment lors de la grande braderie de Lesneven le **31 août prochain**.

## INFORMATIONS PAROISSIALES

**Samedi 24 août** : messe à 18h00 au Folgoët.

**Dimanche 25 août** : messe à Plouider à 10h30 et au Folgoët à 11h00.

→ Horaires d'ouverture pendant l'été de l'église de Kernilis : **de 10h00 à 18h00 tous les jours de la semaine**.

## Se faire dépister, un geste essentiel !



**Octobre Rose** est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et particulièrement à son dépistage. Le CRCDC Bretagne se mobilise sur tout le territoire breton, avec de nombreux acteurs, dont les Caisses d'Assurance Maladie et la Ligue contre le cancer, en organisant des manifestations et des événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer à ce dépistage. La liste des actions prévues sera publiée sur notre site internet.

### Pourquoi se faire dépister ?

Le cancer du sein est à la fois le **plus fréquent** et la **première cause de décès par cancer** chez la femme. Ainsi, chaque année, **plus de 60 000 nouveaux cas** sont détectés en France. **Au cours de sa vie, 1 femme sur 8** sera touchée par le cancer du sein. La détection d'un cancer du sein à un stade peu avancé de son développement permet de guérir plus facilement et de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

### Comment se faire dépister concrètement ?

- **Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé** (généraliste, gynécologue ou sage-femme), est recommandé tous les ans.
- **A partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans**, dans le cadre du dépistage organisé, **une mammographie (examen radiologique des seins)**, est à réaliser **tous les 2 ans**, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein. Cette mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles. Toutes les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue expert.
- **Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins** : apparition d'une "grosseur" dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés au médecin.
- Dans certaines situations, en fonction des **antécédents personnels ou familiaux**, ou en cas de **prédisposition génétique**, un **suivi médical spécifique** est nécessaire, dans le cadre d'un dépistage individuel.

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions sur le cancer du sein et son dépistage. Ils vous orienteront, en fonction de votre âge et de votre niveau de risque, vers les modalités de suivi les plus adaptées.

### Nouveautés 2024 dans le mode d'invitation aux dépistages organisés des cancers !

C'est l'Assurance Maladie qui adresse désormais les invitations à participer aux dépistages organisés des cancers. Les principales informations à retenir pour chacun des dépistages organisés sont les suivantes :

**Femmes**  
50 à 74 ans

**Dépistage du cancer du sein**

Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

**Femmes**  
25 à 65 ans

**Dépistage du cancer du col de l'utérus**

Votre invitation et la relance arrivent directement sur votre compte Ameli, s'il est activé, ou par la Poste, dans le cas contraire.

**Hommes et Femmes**  
50 à 74 ans

**Dépistage du cancer colorectal**

Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.



**Vous n'avez pas reçu votre invitation au dépistage organisé ?**

Appelez votre Caisse de Sécurité Sociale : CPAM : en composant le 3646  
MGEN : en formant le 3676  
MSA : aux numéros habituels

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de l'Assurance Maladie pour recevoir toutes les communications importantes.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne :

**Antenne 22**  
02.96.60.83.00

**Antenne 29**  
02.98.33.85.10

**Antenne 35**  
02.99.30.40.10

**Antenne 56**  
02.97.40.29.39

✉ [antenne+numéro de département@depistage-cancer.bzh](mailto:antenne+numéro de département@depistage-cancer.bzh)

Ou rendez-vous sur notre site internet :  
<https://depistage-cancer.bzh>

